

UN PROCUREUR RIDICULE MAIS DANGEREUX

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 27 AVRIL 2020

Le procureur de la République de Toulouse a demandé aux services de police d'intervenir au domicile de personnes ayant affiché à leurs balcons des banderoles portant l'inscription « *Macronavirus, à quand la fin ?* ».

Des policiers se sont donc rendus aux domiciles de ces dangereux délinquants et ont procédé à au moins une garde à vue sur le fondement juridique d'un « outrage à personne dépositaire de l'autorité publique ».

Outre le ridicule qui atteint le procureur et dont il ne semble pas avoir conscience, c'est sa volonté délibérée de s'en prendre à la liberté d'expression, même utilisée en termes ironiques, qui inquiète.

Chargé, aux termes de son statut, de faire respecter la liberté de tous, le procureur de la République de Toulouse use d'une incrimination pénale détournée de ses fins dans le but d'intimider et de faire taire des opposants politiques.

La Ligue des droits de l'Homme (LDH) attend avec impatience de savoir quelle sera la réaction du Conseil supérieur de la magistrature face à un tel zèle, mais aussi face à l'absence de suites connues données aux nombreuses plaintes déposées contre les violences commises par les forces de l'ordre au cours des manifestations de ces derniers mois.

En laissant le procureur de la République agir de manière aussi partisane, c'est l'institution judiciaire elle-même qui perd sa crédibilité.

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898

